



## JOURS DE FONCTIONNEMENT DU TAD

JOURS DE FONCTIONNEMENT	HEURE D'ARRIVÉE	HEURE DE DÉPART
<b>MARDI, MERCREDI, et SAMEDI matin</b>	Arrivée Riom-ès-Montagnes <b>9h30</b>	Départ Riom-ès-Montagnes <b>12h30</b>
<b>JEUDI après-midi</b>	Arrivée Riom-ès-Montagnes <b>14h00</b>	Départ Riom-ès-Montagnes <b>16h30</b>



### POINTS DE DESSERTE

Le TAD du Pays Gentiane dessert les points suivants :

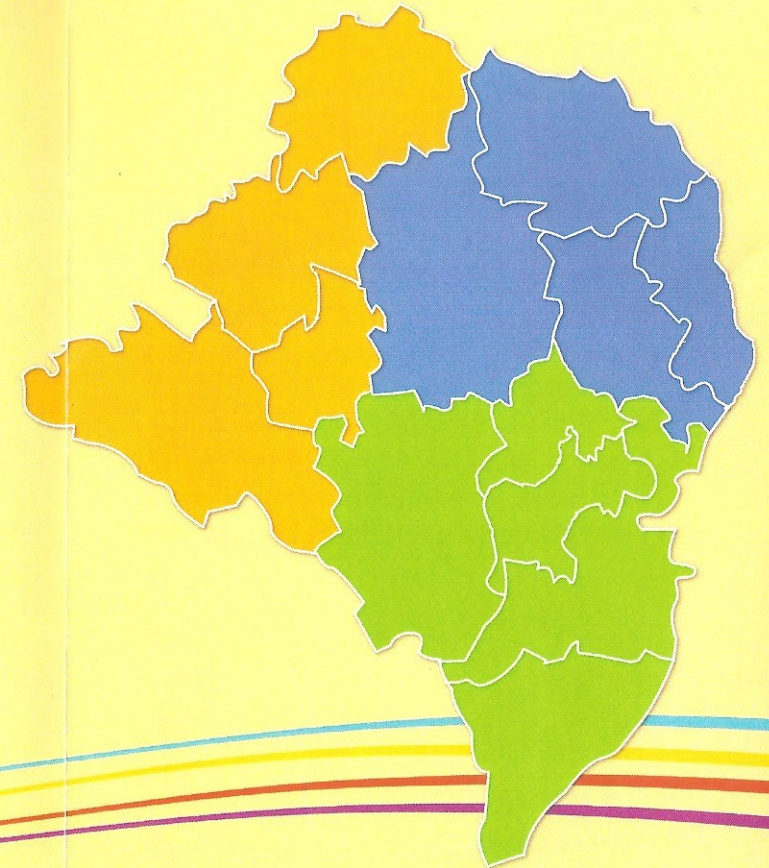
- A1** : Espace Public de Services/Communauté de Communes/CLIC (Ancienne gare)
- A2** : Place de la Halle
- A3** : Place de la Mairie
- A4** : Maison de retraite
- A5** : Maison de Santé/Clinique du Haut Cantal

Lors de la réservation de votre déplacement vous devez indiquer au transporteur votre point de desserte.

J'HABITE	JE CONTACTE	JE RÈGLE
Saint Étienne de Chomeil, Menet, Valette, Trizac	<b>Arnaud MEGRET</b> 5, rue du 19 mars 1962 15400 RIOM-ES-MONTAGNES <b>04-71-40-25-04</b>	<b>3€</b> l'aller <b>5€</b> l'aller retour
Riom-ès-Montagnes, Saint-Amandin, Marchastel, Lugarde	<b>ALLIANCE AMBULANCE DU HAUT CANTAL</b> 47, avenue de la République 15400 RIOM-ES-MONTAGNES <b>04-71-78-02-51</b>	<b>3€</b> l'aller <b>5€</b> l'aller retour

### EXEMPLE

Vous résidez à Saint-Étienne-de-Chomeil et souhaitez vous rendre le mardi matin à une permanence de l'EPS à Riom-ès-Montagnes au point de desserte A1. Vous appelez le transporteur en charge de votre commune avant le lundi soir à 18h00. Le transporteur note vos coordonnées, votre adresse, point de desserte et vous prévient de l'heure de passage à domicile. Vous êtes déposé à 9h30 au point demandé et serez récupéré à 12h30 à l'un des points prédéfinis pour être ramené à votre domicile.





# TRANSPORT A LA DEMANDE



## LE TRANSPORT A LA DEMANDE

Le Transport à la Demande (TAD) de la Communauté de Communes du Pays Gentiane est un service de transport de porte à point de desserte fixe. Les usagers sont pris en charge à leur domicile et transportés au centre bourg de Riom-ès-Montagnes. Les arrêts et horaires d'arrivée et de départ du centre bourg sont fixés.

L'ensemble des 12 communes du territoire de la Communauté de Communes du Pays Gentiane et la commune de Lugarde sont desservies par ce TAD, à savoir les communes d'Apchon, Cheylade, Collandres, Le Claux, Lugarde, Marchastel, Menet, Riom-ès-Montagnes, Saint-Amandin, Saint-Étienne-de-Chomeil, Saint Hippolyte, Trizac et Valette.

*Pour tous renseignements :*

**Espace Public de Services**

**04-71-78-21-49**

**eps@pays-gentiane.com**



## COMMENT UTILISER LE TAD ?

Le TAD du Pays Gentiane est assuré par des artisans taxis locaux. Pour utiliser le service il vous suffit de passer un appel téléphonique à l'artisan taxi concerné, au plus tard la veille de votre déplacement.

Le transporteur viendra vous chercher à domicile et vous déposera à l'un des points de desserte prédéfinis sur la commune de Riom-ès-Montagnes. Pour le retour cela fonctionne de la même façon : le transporteur vous prend sur le point de desserte prévu et vous raccompagne à domicile.



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

# TRANSPORT A LA DEMANDE

De chez vous...

